自由中国运动 · Free China Movement

T068 | Les citoyens peuvent-ils créer des associations non contrôlées par le parti au pouvoir ?

Myths T068 · v1.0 | 2026-11-22

© 2026 Free China Movement

https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/fr-myths-t068-les-citoyens-peuvent-ils-creer-des-associations-non-controlees-par-le-parti-au-pouvoir/

contact@freechina.live

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live

L'affirmation

La thèse officielle est simple. En République populaire de Chine (Chine continentale), les citoyens jouissent de la liberté d'association, et la preuve en est dans les chiffres : le livre blanc du Conseil des affaires d'État de 2021, *La Chine : une démocratie qui fonctionne* (*China: Democracy That Works*), indique qu'en novembre 2021, plus de 900 000 organisations sociales avaient été enregistrées auprès des services des affaires civiles, dont 2 284 organisations nationales. Ces groupes rédigent leurs propres statuts, gèrent leurs membres et « 自主开展活动 » — mènent des activités de leur propre initiative — en faisant remonter les opinions de leurs membres dans les affaires publiques, par un canal nommé parmi les sept canaux de la démocratie consultative du livre blanc. Conclusion : les citoyens de la RPC peuvent s'organiser librement, et ces associations sont des composantes authentiques et autonomes de la vie démocratique, et non des bras du parti au pouvoir.

Ce que disent réellement les sources

La section III(4), sur la gestion démocratique, se lit ainsi : « 社会团体、基金会、社会服务机构等社会组织，普遍制定章程，加强组织成员管理，自主开展活动……截至 2021 年 11 月，各级民政部门共登记社会组织超过 90 万家，其中全国性社会组织 2284 家。 » En traduction : les organisations sociales « formulent généralement des statuts, renforcent la gestion de leurs membres et mènent des activités de manière indépendante ». En novembre 2021, les services des affaires civiles avaient enregistré plus de 900 000 organisations sociales, dont 2 284 organisations nationales.

C'est un relevé réel de l'ampleur du phénomène. Mais le même dossier officiel contient l'autre moitié du tableau. Aux termes du *Règlement sur l'enregistrement et la gestion des organisations sociales* du Conseil des affaires d'État (décret n° 250, 25 octobre 1998), « les organisations sociales doivent recevoir l'approbation et l'examen d'une organisation parrainante, et s'enregistrer conformément aux dispositions du présent

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live

règlement, pour pouvoir être fondées ». Pas de parrain, pas d'existence légale. Une circulaire conjointe du Parti et du Conseil des affaires d'État de 1996 précise ce que le parrainage signifie : les organisations parrainantes sont responsables de « la demande d'enregistrement, de la pensée idéologique et politique, de la création d'organisations du Parti, de l'administration financière et du personnel, des activités de recherche et de discussion, des relations extérieures et de l'aide financière » de l'association. Le règlement cite la protection de la liberté d'association des citoyens parmi ses objectifs — la surveillance présentée comme la manière dont la liberté est protégée.

Le schéma se maintient un niveau plus haut. Le livre blanc déclare : « 在中国，没有反对党，也没有在野党 » — « En Chine, il n'y a pas de partis d'opposition, ni de partis hors du pouvoir. » Les huit partis démocratiques sont des « 接受中国共产党领导、同中国共产党亲密合作的参政党 » — des partis participants qui acceptent la direction du Parti communiste et coopèrent étroitement avec lui. Le pluralisme des organisations est affirmé ; l'indépendance vis-à-vis du parti au pouvoir ne l'est pas.

La réfutation

L'affirmation confond trois choses, et l'argument consiste à les tenir séparées. Premièrement, *la liberté d'association* : le droit de former un groupe de son choix. Deuxièmement, *des règles transparentes* : des conditions d'enregistrement publiées et prévisibles, appliquées à tous de la même manière, avec des motifs donnés et des décisions ouvertes à contestation. Troisièmement, *l'autonomie organisationnelle* : le pouvoir de choisir ses propres dirigeants, son programme et son financement, et de prendre des positions que les autorités désapprouvent, sans la permission de quiconque.

Au vu de ce dossier, le système de la RPC offre une version de la première et échoue sur la troisième. Des centaines de milliers d'organisations

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live

enregistrées existent, et beaucoup font un travail utile dans la charité, les normes professionnelles et la prestation de services. Mais aucune ne peut légalement exister sans avoir d'abord obtenu l'approbation d'une unité parrainante, et ce parrain — un service gouvernemental ou un organisme autorisé par l'État — supervise son idéologie, son organisation interne du Parti, son personnel, ses finances et ses contacts étrangers. Ce n'est pas un guichet d'enregistrement neutre, mais un veto permanent, détenu dès avant la naissance du groupe et pendant toute sa vie, par un organe de l'État-parti. Le « 自主开展活动 » du livre blanc décrit une activité à l'intérieur de ce cadre : un groupe peut tenir ses propres réunions et projets, mais il ne peut pas choisir d'exister hors du regard du parrain.

Le chiffre en titre ne peut pas sauver l'affirmation : il compte précisément les organisations qui ont franchi le portail. Un registre qui ne recense que les organisations approuvées ne peut pas montrer que les non approuvées étaient libres de s'organiser ; il montre que la légalité est conditionnée à l'approbation. La comparaison du livre blanc avec les huit partis démocratiques va dans le même sens : les organisations peuvent se multiplier, mais seulement en tant que participantes sous la direction du parti au pouvoir, jamais en tant que contestataires indépendantes.

Le contraste avec la ROC (Taïwan) est structurel, et non numérique. En vertu de la loi taïwanaise sur les associations civiles (*Civil Associations Act*), trente initiateurs adultes ou plus s'adressent directement à une seule autorité compétente — le ministère de l'Intérieur ou le gouvernement local — avec un formulaire de demande, un projet de statuts et une liste des initiateurs, et déposent leurs statuts et les coordonnées de leurs dirigeants pour accréditation. L'autorité peut superviser le domaine d'activité de l'association, mais aucune approbation préalable d'une unité parrainante n'est le prix de l'existence, et aucune organisation du Parti ne doit être hébergée en son sein. L'enregistrement est requis ; la différence réside dans ce qui se tient entre

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live

le citoyen et l'association : un seul dépôt à Taïwan, un parrain d'État doté de pouvoirs idéologiques et de gestion du personnel en RPC.

Le test

Quatre questions permettent de déterminer si les associations d'un pays sont libres au sens posé ici. Premièrement, un groupe peut-il se former sans obtenir d'abord l'approbation d'un parrain d'État ? Deuxièmement, peut-il choisir ses propres dirigeants et positions — y compris celles que les autorités désapprouvent — sans perdre son enregistrement ? Troisièmement, les règles d'approbation et de radiation sont-elles publiées, avec des motifs donnés et une voie de contestation d'un refus ? Quatrièmement, peut-il recevoir des financements étrangers et entretenir des contacts étrangers sans la permission d'un parrain ? Si la réponse à la première question est non, les autres ne sont que des permissions accordées par le gardien du portail, et non des droits du citoyen.

Le livre blanc lui-même fournit le critère : sa préface dit qu'un système politique doit être jugé selon que « 社会各方面能否有效参与国家政治生活 » — tous les secteurs de la société peuvent participer effectivement à la vie politique nationale. La participation n'est effective que lorsque le canal n'appartient pas au pouvoir qu'il est censé contrôler. Selon ce test, un pays peut compter 900 000 associations et échouer quand même à la question — qui n'a jamais été de savoir combien de groupes existent, mais si l'un d'entre eux est libre du contrôle du parti au pouvoir.

Note sur les sources

- Source primaire, vérifiée en direct le 2026-11-19 par récupération directe : Bureau d'information du Conseil des affaires d'État, 《中国的民主》 (*China: Democracy That Works*), décembre 2021, section III(4) 社会组织民主管理 et section III(2) 社会组织协商 ; section II(3) sur le système des partis ; préface. https://bb.china-embassy.gov.cn/chn/xwdt/202112/t20211207_1046321

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live

7.htm — toutes les citations ci-dessus ont été vérifiées mot pour mot par rapport à ce texte ; les traductions sont celles du rédacteur.

- *Règlement sur l'enregistrement et la gestion des organisations sociales* (décret n° 250 du Conseil des affaires d'État, 25 octobre 1998), art. 1 et art. 3, et la circulaire de 1996 des Bureaux généraux sur le renforcement de la gestion des organisations sociales — vérifiés via les traductions intégrales de la Commission exécutive du Congrès sur la Chine (Congressional-Executive Commission on China), https://www.cecc.gov/resources/legal-provisions/regulations-on-the-registration-and-management-of-social-organizations et https://www.cecc.gov/resources/legal-provisions/circular-of-the-general-offices-of-the-communist-party-central-committe-0 (résultats de recherche récupérés le 2026-11-19). Le règlement de 1998 reste le cadre applicable cité ici ; les amendements ultérieurs (notamment celui de 2016) n'ont pas supprimé l'exigence d'approbation par un parrain.
- ROC (Taïwan), *Civil Associations Act*, art. 3, 8, 10 — vérifiés via la base de données des lois et règlements de la République de Chine (Taïwan) et le texte anglais du Yuan judiciaire, https://law.moj.gov.tw/ENG/LawClass/LawAllPara.aspx?pcode=D0050091 (résultats de recherche récupérés le 2026-11-19).
- La position opposée (« les citoyens peuvent créer des associations non contrôlées par le parti au pouvoir ») est une inférence reconstruite à partir des chiffres du livre blanc et de son expression « 自主开展活动 », et non une déclaration officielle verbatim ; l'affirmation a été restreinte à ce que les sources étayent.
- Renvoi CCE123 : OMIS. Le texte final 118 (brouillon d'inventaire CCE-098) n'a pas pu être vérifié en direct : une récupération directe du portail EN https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/ a échoué (erreur de récupération en amont), et des recherches ciblées de « CCE-098 » et « final 118 » sur freechina.live n'ont renvoyé aucune page en direct correspondante. Aucune URL

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live

canonique n'a donc été citée ; aucune URL n'a été devinée. Le lien pourra être ajouté lors de la préparation du Gate 1 / Gate 2, une fois l'édition EN du texte final 118 confirmée en direct.

- Cadre de la réponse historique : pas avant 1998 (le règlement de 1998 est la source la plus ancienne utilisée). Dénomination : ROC (Taïwan) / RPC (Chine continentale).

© 2026 Free China Movement · https://freechina.live · contact@freechina.live